

Page « information » à conserver par le consommateur

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ENGAGEMENT POUR TOUS LES CONTRATS

1- L'association a pour objet :

- de maintenir et d'inciter à l'installation des fermes de proximité, pratiquant une <u>agriculture</u> <u>paysanne et durable</u>, dans le respect de la charte des AMAP sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs,
- de promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
 - de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.
- <u>2- L'adhésion annuelle</u> de 10 euros à l'association est obligatoire pour souscrire des contrats de partenariat avec les producteurs de votre choix engagés au sein de l'association.

Elle permet de couvrir les frais de fonctionnement de l'association. Elle est renouvelée en début d'année civile.

Merci de vérifier votre adhésion, et si nécessaire d'envoyer chèque à l'ordre de l'AMAP de la Goutte d'Eau et <u>bulletin d'adhésion</u> à *Bernadette Faligant, 21 chemin des ruisseaux Brain sur l'Authion 49800 Loire Authion.*

- 3- En s'engageant par la signature des contrats, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : <u>ils deviennent partenaires</u>.
- 4- Période d'essai : le premier mois sert de période d'essai, à la fin de laquelle il est possible de résilier le contrat.
- 5- Résiliation : Toute résiliation en cours de contrat reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du conseil collégial.
- 6- Lieu et jour de distribution : le jeudi de 18h30 à 19h30 au terrain de boules rue du Pont Caroline à Brain sur l'Authion 49800 Loire Authion

Il vous est demandé un engagement ferme de réservation pour chaque contrat.

<u>Défaut d'engagement</u>: le consommateur qui serait dans l'incapacité de venir prendre livraison des produits commandés doit s'organiser pour déléguer cette tâche à une autre personne amapienne ou non.

En cas d'absence à la fin de la distribution, les produits redeviennent la propriété des producteurs qui peuvent en disposer à leur guise

Toutes les informations concernant l'association, ses producteurs partenaires et leurs contrats sont disponibles sur le site internet http://amap.delagouttedeau.free.fr/



Page à conserver par le consommateur

TERMES DU CONTRAT 2020-2021:

L'EARL TOUCHET- MARTIN de Brain sur l'Authion vous propose des farines sur meule de pierre produites selon le cahier des charges de l'agriculture biologique (N° de certification Bureau Veritas : AB n°3586-66308 FR BIO 10)

- Farine de blé demi-complète
- Farine de Seigle demi-complète
- Farine de Sarrasin .
- Farine de grand épeautre (non hybridé)

En fonction de la récolte, le producteur peut faire appel à ses collègues bio pour compléter son volume de grains.

		Prix des farines														
		Blé		Seigle					Sar	rasin		Grand épeautre				
Poids en kg	2 kg	5 kg	20 kg	1 kg	2 kg	5 kg	20 kg	1 kg	2 kg	5 kg	20 kg	1 kg	2 kg	5 kg	20 kg	
Prix du sac	3.90€	9.75€	33.60	1.95€	3.90€	9.75€	33.6 €	2.95€	5.90€	14.75€	55€	2.95€	5.90€	14.75€	55€	

Contrat et Règlement:

Le contrat est à lire et remplir le feuillet N°4 à imprimer en deux exemplaires.

Le règlement se fera par deux chèques (un par semestre avec la somme exacte) à établir à l'ordre de : EARL TOUCHET MARTIN .

Le(s) Chèque(s) et le feuillet N°4 du contrat (en deux exemplaires) sont à remettre à l'un des tuteurs ou à envoyer par la poste à :

Marie Claude Boistault ou Jérôme Belouard

333 chemin de la petite forêt 16 rue le bas chemin

Andard La Bohalle

49800 Loire Authion 49800 LOIRE-AUTHION

2 06 78 94 70 25 ☐ ericmc.boistault@laposte.net 06 72 24 78 64 ☐ beljer@free.fr



Récapitulatif à conserver par le consommateur

PRODUCTEUR:

EARL TOUCHET- MARTIN
26 Rue Grand' Maison – Brain/Authion
49800 LOIRE AUTHION

Tél: 07 69 95 49 12

fermedefrancois@gmail.com fermedefrancois.canalblog.com page FB : lafermedefrancois

Poids en kg		Commande des farines														
	Blé				Seigle				Sai	rasin			Total			
	2 kg	5 kg	20 kg	1 kg	2 kg	5 kg	20 kg	1 kg	2 kg	5 kg	20 kg	1 kg	2 kg	5 kg	20 kg	
Prix du sac	3.90€	9.75€	33.60	1.95€	3.90€	9.75€	33.6 €	2.95€	5.90€	14.75€	55€	2.95€	5.90€	14.75€	55€	
07/10/21																
02/12/21																
03/02/22																
Total semestre1																
07/04/22																
02/06/22																
01/09/22																
Total semestre2																

Rappel : un chèque par semestre avec la somme exacte pour chaque semestre, ou un seul chèque si le montant annuel est inférieure à 20€



Cette feuille est à remplir lisiblement et à imprimer en <u>2 exemplaires</u> (Un exemplaire pour le producteur et un pour le tuteur)

A remettre à la tutrice ou au tuteur accompagné du règlement.

PRODUCTEUR:

EARL TOUCHET- MARTIN

26 Rue Grand' Maison – Brain/Authion

49800 LOIRE AUTHION

Tél: 07 69 95 49 12

fermedefrancois@gmail.com fermedefrancois.canalblog.com page FB : lafermedefrancois **CONSOMMATEUR:**

Nom Adresse

		leuemani				ı	Comerce		a farina							
	Commande des farines															
	Blé			Seigle				Sarrasin					Total			
Poids en kg	2 kg	5 kg	20 kg	1 kg	2 kg	5 kg	20 kg	1 kg	2 kg	5 kg	20 kg	1 kg	2 kg	5 kg	20 kg	
Prix du sac	3.90€	9.75€	33.60	1.95€	3.90€	9.75€	33.6 €	2.95€	5.90€	14.75€	55€	2.95€	5.90€	14.75€	55€	
07/10/21																
02/12/21																
03/02/22																
Total semestre1																
07/04/22																
02/06/22																
01/09/22																
Total semestre 2																

Rappel: un chèque par semestre avec la somme exacte pour chaque semestre, ou un seul chèque si le montant annuel est inférieure à 20€

Signature producteur

« Je soussigné(e),déclare accepter les termes des généralités exposées en page 1, ceux du contrat page 2 et être à jour de ma cotisation 2021, cotisation que je renouvellerai en décembre 2021 pour l'année 2022 » Date et signature du consommateur